

nos
GÉANTS



HENRI BOURASSA
1868-1952

O11 : Situer dans le temps et dans l'espace

Né à Montréal en 1868, Henri Bourassa est le fils du peintre et architecte Napoléon Bourassa et d'Azélie Papineau. Faisant partie, par sa mère, du prestigieux clan des Papineau, il grandit dans un milieu aisé financièrement et riche sur le plan culturel et politique. Dès sa jeunesse, il côtoie l'élite intellectuelle et politique de la société canadienne-française. Il décède à Outremont (qui est aujourd'hui un quartier de Montréal) en 1952.

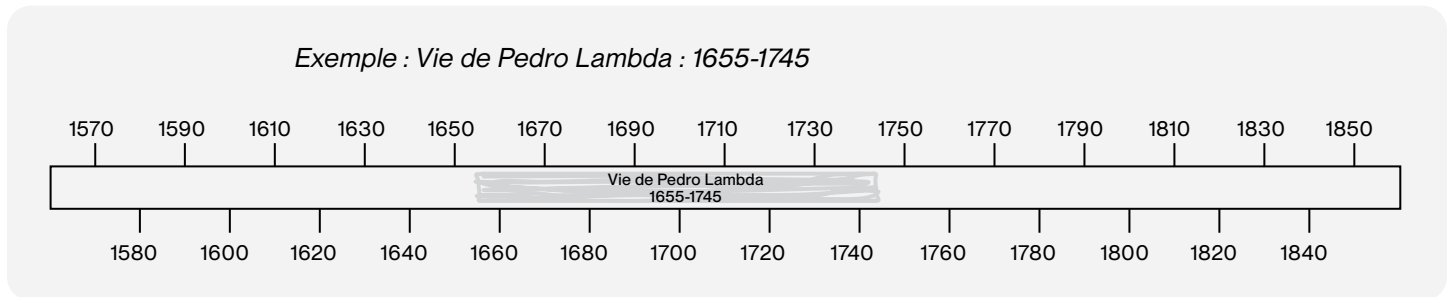
Question 1

Sur la carte suivante, encercle la ville de Montréal.



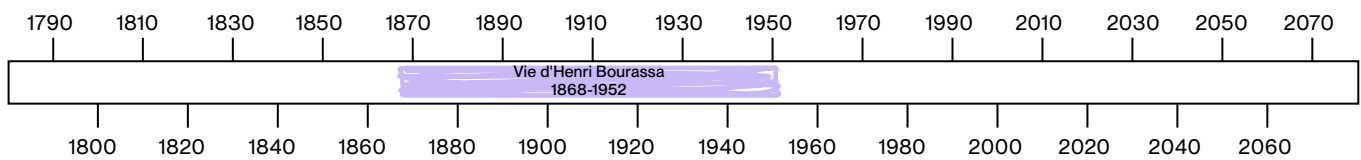
Question 2

Sur la bande du temps suivante, trace la durée approximative de la vie d'Henri Bourassa. Tu peux colorier par-dessus les lignes verticales.



→ Réponse

Vie d'Henri Bourassa : 1868-1952



Question 3

En recourant au cahier d'apprentissage correspondant à l'époque d'Henri Bourassa, choisis et place en ordre chronologique sur les lignes qui suivent trois événements qui sont contemporains de la vie d'Henri Bourassa (année, événement).

→ Réponse

Tous les événements contemporains de la vie d'Henri Bourassa sont recevables.

O12 : Établir des faits

Question 4

À l'aide des documents 1, 2 et 3, trouve trois caractéristiques du parcours scolaire d'Henri Bourassa (une caractéristique par document).

Document 1

Héritier de plusieurs traditions intellectuelles, il acquiert de son père artiste le goût de la connaissance et du beau¹.

Document 2

La nature autodidacte² d'Henri Bourassa lui permet de se construire une personnalité intellectuelle forte et érudite.

Document 3

Étudiant à la scolarité chaotique, réticent à entrer dans le moule de la discipline des collègues classiques, Henri ne parvient jamais à acquérir un diplôme ni à apprendre un métier.

→ Réponse

- Document 1 : Héritier de plusieurs traditions intellectuelles, il acquiert de son père artiste le goût de la connaissance et du beau.
- Document 2 : La nature autodidacte d'Henri Bourassa lui permet de se construire une personnalité intellectuelle forte et érudite.
- Document 3 : Étudiant à la scolarité chaotique, réticent à entrer dans le moule de la discipline des collègues classiques, Henri ne parvient jamais à acquérir un diplôme ni à apprendre un métier.

¹ Par sa tante, Henri Bourassa hérite de la foi catholique et de l'obéissance à l'Église. De la famille Papineau, il retient l'héritage politique de son grand-père, Louis-Joseph Papineau, qui le prédestine peut-être à un destin national. (Mathieu Trépanier)

² Synonyme d'autoformation, qui est le fait pour une personne de se former elle-même, dans un cadre qui lui est propre, d'une façon plus ou moins éloignée des structures et institutions enseignantes et formatives. (Wikipédia)

O13 : Déterminer des causes et des conséquences

Question 5

Un des documents suivants indique l'élément déclencheur de la vocation politique d'Henri Bourassa. Quel est ce document et quel est l'événement déclencheur provoquant cette vocation politique?

Document 1

En 1885, des discours d'Honoré Mercier et de Wilfrid Laurier sont prononcés, en réaction à la condamnation de Louis Riel. Si le « Riel, notre frère, est mort » du bouillant Honoré Mercier fait vibrer sa corde émotive, Bourassa est plus impressionné encore par l'intelligence du discours raisonné de Laurier.

Document 2

Cependant, le diagnostic s'avère erroné. Ces quelque cinq ans perdus sur le plan social auront toutefois permis à son talent littéraire d'éclorre. Consciemment ou non, cette « ambiance » de réclusion influencera la plupart de ses élans créatifs.

Document 3

Élu député fédéral de Labelle en 1890, Bourassa voit là le résultat d'un investissement personnel profond au niveau local qui a commencé dès 1887, alors qu'il entreprenait d'administrer la seigneurie de la Petite-Nation, héritage de son grand-père.

Document 4

En 1885, des discours d'Honoré Mercier et de Wilfrid Laurier sont prononcés, en réaction à la condamnation de Louis Riel. C'est un moment de profond bouleversement, mais surtout d'éveil politique pour Bourassa.

→ Réponse

- Document 4 : En 1885, des discours d'Honoré Mercier et de Wilfrid Laurier sont prononcés, en réaction à la condamnation de Louis Riel. C'est un moment de profond bouleversement, mais surtout d'éveil politique pour Bourassa.

O15 : Déterminer des changements et des continuités

Question 6

À l'aide des documents suivants, nomme un élément de continuité dans la vie publique de Bourassa.

Document 1

Tantôt propriétaire, tantôt éditeur ou collaborateur de plusieurs journaux au rayonnement local, bien souvent dans la région de Montebello et de Papineauville, Bourassa puise là les bases d'une de ses plus grandes réalisations : la fondation du journal *Le Devoir*, en 1910.

Document 2

Outre l'arène parlementaire, Bourassa comprend très tôt l'importance de la presse pour diffuser ses idées, et il s'y investira profondément, durant toute sa vie active.

Document 3

Au lendemain de la Grande Guerre et jusqu'en 1932, c'est principalement dans les pages du *Devoir* et à travers de nombreuses conférences, toujours publiées et distribuées, que Bourassa poursuit son combat.

Document 4

Plusieurs fois, on offre à Bourassa des postes dans des ministères ou encore des postes diplomatiques prestigieux. Bourassa les refuse et se concentre, dans les pages du *Devoir*, à la diffusion de ses idées.

→ Réponse

- Pendant toute sa vie politique, Bourassa est éditeur ou collaborateur de journaux et fonde même *Le Devoir*, un journal aujourd'hui bien connu au Québec.

O16 : Dégager des différences et des similitudes

Question 7

La guerre des Boers a lieu de 1899 à 1902, opposant l'Empire britannique aux républiques indépendantes afrikaners d'Afrique du Sud. L'objectif pour les Britanniques est de contrôler cette région de l'Afrique et de mettre la main sur les mines d'or et de diamants les plus riches du monde. En tant que dominion britannique, le Canada se demande s'il doit y participer.

Chacun des documents ci-dessous présente la position d'un acteur à l'égard de la participation du Canada à la guerre des Boers.

- Qui sont ces acteurs et quelle est la position de chacun?
- Explique en quoi ces prises de position sont différentes.

Document 1

Au Canada anglais, où le sentiment national est peu développé, on se voit principalement comme des Britanniques et on exalte l'appartenance à l'Empire. Le premier ministre du pays, Wilfrid Laurier, face à la pression de la majorité canadienne-anglaise, annonce que le Canada enverra un contingent initial de 1000 hommes en Afrique du Sud.

Document 2

Au Canada français, où le sentiment national est autrement plus patent, l'opinion publique est bien plus partagée. Pour Bourassa, il n'y a pas lieu de participer à cette guerre, puisque l'Empire n'est pas en péril et que la guerre « n'affecte en rien les intérêts propres au Canada ni les intérêts communs de la Grande-Bretagne ».

→ Réponse

- Les deux acteurs sont le Canada anglais et le Canada français (le Québec, principalement).
- Le Canada anglais n'a pas encore développé de sentiment national (canadien). Fidèle à l'Angleterre, il est favorable à la participation du Canada à la guerre des Boers. Au Canada français, l'opinion publique est bien plus partagée. Le sentiment national (envers le Canada) est également plus développé. Enfin, ni le Canada ni la Grande-Bretagne ne sont directement menacés. Le Canada français est donc défavorable à la participation du Canada à la guerre.

O17 : Établir des liens de causalité

Question 8

À l'aide des documents suivants, explique comment Bourassa en est arrivé à démissionner du gouvernement de Wilfrid Laurier, en 1899.

Réponds à la question en précisant et en reliant les éléments suivants :

- Le caractère farouchement indépendant de Bourassa ;
- L'opinion de la population canadienne-française du Québec quant à la guerre des Boers ;
- La décision du gouvernement fédéral quant à la participation du Canada à la guerre des Boers.

Document 1

Élu sous étiquette libérale aux côtés de Laurier, Bourassa cultive pourtant un caractère farouchement indépendant qui l'amènera à faire généralement cavalier seul. Sujet britannique, Bourassa constate à plusieurs reprises la mentalité impérialiste de ses concitoyens anglophones. C'est qu'après l'épisode de la pendaison de Riel, les francophones du Manitoba puis de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick voient leurs droits linguistiques limités, notamment sur le plan scolaire. C'est la cause d'une première rupture avec Laurier.

Document 2

Lors d'une réunion chez le ministre des Travaux publics, Laurier consulte les ténors politiques canadiens-français en vue d'établir un compromis honorable quant à la guerre. Cette réunion donne lieu à un échange qui scellera les rapports futurs entre Bourassa et son mentor. Bourassa demande à Laurier : « Tenez-vous compte de l'opinion de la province de Québec ? » Ce à quoi Laurier répond : « Mon cher Henri, la province de Québec n'a pas d'opinion, elle n'a que des sentiments. »

Document 3

Bourassa démissionne le 18 octobre 1899 comme député de Labelle, pour protester contre la participation du Canada à la guerre des Boers, et notamment contre le fait que le pouvoir exécutif a pris cette décision sans le consentement du Parlement.

→ Réponse

- Le caractère farouchement indépendant de Bourassa : Bourassa constate à plusieurs reprises l'amer arrière-goût de la mentalité impérialiste de ses concitoyens anglophones. Puis surgit la question des droits linguistiques : les francophones du Manitoba, de l'Ontario et de l'Alberta voient leurs droits linguistiques limités, notamment sur le plan scolaire. C'est la cause d'une première rupture avec Wilfrid Laurier.
- L'opinion du Québec quant à la guerre des Boers : Lors d'une réunion chez le ministre des Travaux publics, Laurier consulte les ténors politiques canadiens-français en vue d'établir un compromis honorable quant à la guerre. Cette réunion donne lieu à un échange qui scellera les rapports futurs entre Bourassa et son mentor. Bourassa demande à Laurier : « Tenez-vous compte de l'opinion de la province de Québec ? » Ce à quoi Laurier répond : « Mon cher Henri, la province de Québec n'a pas d'opinion, elle n'a que des sentiments. »
- La décision du gouvernement fédéral quant à la participation du Canada à la guerre : Bourassa démissionne le 18 octobre 1899 comme député de Labelle, pour protester contre la participation du Canada à la guerre des Boers, et notamment contre le fait que le pouvoir exécutif a pris cette décision sans le consentement du Parlement.
